

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Vie Associative  
04.13.31.39.16

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI**

**OBJET : Soutien aux associations Enfance en fonctionnement et en investissement - 4ème répartition 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la vie associative, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Ce rapport présente, conformément aux tableaux joints, les demandes de subvention de fonctionnement et d'investissement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2019, dans le cadre du dispositif de soutien aux associations œuvrant en faveur de l'enfance.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 1) 52 200 € en fonctionnement
- 2) 20 286 € en investissement

Pour toute subvention supérieure à 23 000 €, une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet, sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL